

RAPPORT **ANNUEL**

2016  2017 



RUBRIQUES

PRÉSENTATION

- A. [Le mot de la présidente](#)
- B. [Le mot de la Direction générale](#)

INSTANCES POLITIQUES

- A. [Le conseil des commissaires](#)
 - 1. [Territoire](#)
 - 2. [Photos des commissaires](#)
 - 3. [Code d'éthique et de déontologie des commissaires](#)
- B. [Le comité exécutif](#)
- C. [Le comité consultatif de transport](#)
- D. [Le CCSEHDAA](#)
- E. [Le comité de parents](#)
 - [Le 12^e Gala de reconnaissance de l'action bénévole](#)

PORTRAIT DE LA CSSMI

- A. [Les élèves](#)
- B. [Les employés](#)
- C. [La clientèle scolaire](#)
- D. [Le virage technologique](#)
- E. [Les états financiers](#)
- F. [La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs](#)
- G. [Les travaux et les investissements](#)
- H. [La lutte contre l'intimidation et la violence](#)
- I. [Le protecteur de l'élève](#)

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES

- A. [La Convention de partenariat 2011-2016](#)
- B. [Le Plan stratégique 2011-2016](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

- A. [Quelques distinctions](#)
- B. [Le concours Je vote pour mon prof!](#)
- C. [L'hommage aux retraités](#)

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS



PRÉSENTATION

Le mot de la présidente

PRÉSENTATION

Mot de la présidente
Mot de la Direction générale

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS



Mme Paule Fortier
Présidente de la Commission scolaire et
Présidente du comité exécutif

Nous sommes fiers de vous présenter le *Rapport annuel 2016-2017* qui met en lumière la réussite et la persévérance des élèves.

Tout au long de l'année, les membres du conseil des commissaires ont poursuivi leurs réflexions et leurs travaux avec le souci de répondre à la réalité et aux besoins de l'ensemble des élèves. Plusieurs résolutions ont été adoptées et des actions ont été menées afin d'affirmer notre opinion au niveau national, notamment au regard du projet de loi 105, projet de loi modifiant la *Loi sur l'instruction publique*. Les modifications qui ont été apportées à la *Loi* ont permis de reconnaître l'importance de la démocratie scolaire. De plus, le concept de subsidiarité présent dans les articles de *Loi* renforce les façons de faire décentralisées déjà en place dans notre commission scolaire depuis plusieurs années.

La publication de la nouvelle *Politique de la réussite éducative* du ministère parue au mois de juin présente de nouveaux enjeux et défis qui inspireront les travaux de notre prochain *Plan d'engagement vers la réussite (PERV)*.

L'année 2016-2017 a aussi été marquée par la fin d'une longue suite de coupes budgétaires imposées par le gouvernement. Nous sommes heureux, malgré toutes les difficultés rencontrées, d'avoir été en mesure de prendre des décisions éclairées nous permettant de continuer à offrir des services éducatifs de qualité aux élèves.

En terminant, soulignons la synergie qui existe à la CSSMI. Chacun joue son rôle dans le respect des forces en présence, en cohérence et en complémentarité. Cette mobilisation contribue à l'excellence des résultats des élèves jeunes et adultes avec entre autres, un taux de sorties sans diplôme ni qualification aussi bas que 8,5 %.

L'éducation concerne chacun d'entre nous : les parents et les partenaires sont des acteurs incontournables pour la réussite et la persévérance.

Notre *Rapport annuel* illustre en détail nos réalisations et nos succès.

Je vous souhaite une excellente lecture.

PAULE FORTIER, PRÉSIDENTE



PRÉSENTATION

Le mot de la Direction générale

PRÉSENTATION

Mot de la présidente
Mot de la Direction générale

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer notre fierté quant aux résultats remarquables liés à la réussite et à la persévérance des élèves.

En effet, parmi les résultats présentés dans les pages qui suivent, vous constaterez que nous avons atteint un niveau record de sortants sans diplôme ni qualification, soit un taux de 8,5 %. Cet indicateur nous positionne parmi les dix commissions scolaires ayant le plus bas taux de décrochage au Québec!

Ce résultat est l'aboutissement d'efforts considérables déployés par nos 7 000 employés. Ensemble, nous avons été audacieux : nous avons relevé nos manches et nous avons apporté les changements nécessaires pour placer la réussite des élèves au cœur de nos actions.

Nous avons ainsi réussi non seulement à augmenter le taux de réussite des élèves, mais à le maintenir à un niveau jamais atteint auparavant. Bien entendu, une telle situation renforce nos décisions et notre positionnement.

C'est donc dans cette perspective que nous amorcerons dès l'automne prochain la rédaction de notre *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)*. L'approche de concertation que nous mettrons en place dans le cadre de cette grande opération favorisera sans contredit la mobilisation de tous les membres du personnel.

Poursuivons nos efforts collectifs!

JEAN-FRANÇOIS LACHANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ET SON ÉQUIPE



De gauche à droite :

Jean-François Lebeau, directeur général adjoint
Nathalie Joannette, directrice générale adjointe
Jean-François Lachance, directeur général
Dominique Robert, directeur général adjoint
Sylvain Bruneau, directeur général adjoint

INSTANCES POLITIQUES

Le conseil des commissaires

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

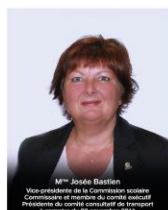
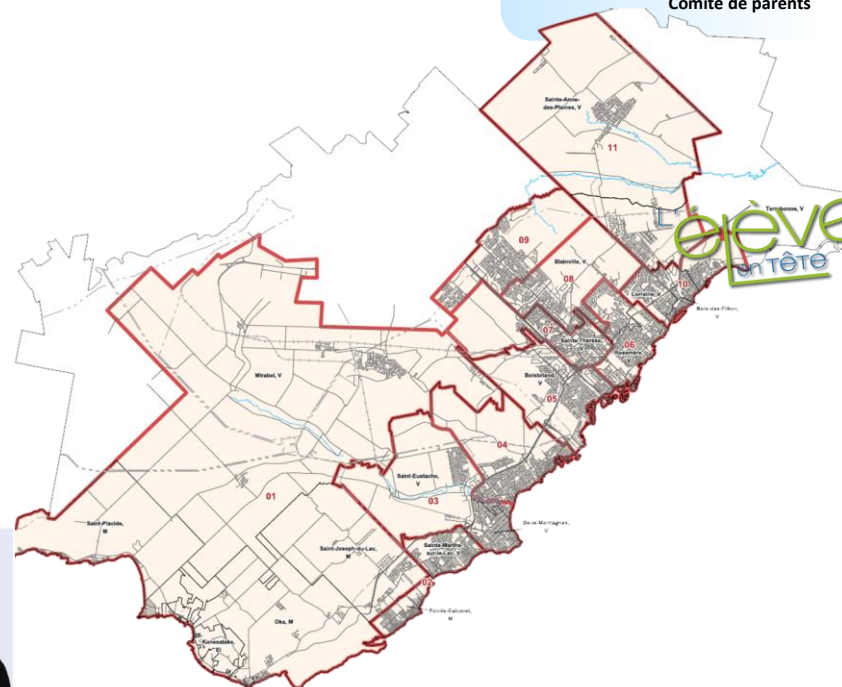
REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS



Le conseil des commissaires est composé d'une présidente élue au suffrage universel sur l'ensemble du territoire de la CSSMI. Il y a 11 circonscriptions électorales représentées chacune par un commissaire élu et quatre commissaires-parents, soit deux commissaires-parents représentant l'ordre d'enseignement primaire, un commissaire-parent représentant l'ordre d'enseignement secondaire et un commissaire-parent représentant les élèves HDAA, tous élus par le comité de parents.



INSTANCES POLITIQUES

Le conseil des commissaires

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents

Le conseil des commissaires détermine les grandes orientations et les priorités de la Commission scolaire dans le but d'offrir à la population du territoire les services auxquels celle-ci a droit en vertu de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*. Il est notamment de sa responsabilité d'adopter les règlements et les politiques éducatives et administratives, le budget, la *Convention de partenariat* ainsi que le *Plan stratégique*. Ces responsabilités s'accompagnent de l'obligation de rendre compte à la population des services qui sont offerts et c'est là le principal objectif du présent *Rapport annuel*.

PRÉSENTATION

Les séances du conseil des commissaires sont publiques et une période de questions du public est prévue lors de chaque réunion. Les séances ont lieu au Centre multiservice de Sainte-Thérèse, en général le quatrième mardi du mois. L'ordre du jour de ces séances est disponible à l'avance sur le site Internet de la CSSMI.

INSTANCES POLITIQUES

En vertu des résolutions adoptées, le conseil des commissaires a institué deux commissions d'étude ayant chacune pour mandat d'étudier les dossiers prioritaires et de formuler des recommandations au conseil des commissaires.

PORTRAIT DE LA CSSMI

La commission d'étude éducative

- Étudier les dossiers reliés à l'organisation des services éducatifs dispensés aux différentes clientèles et recommander des orientations et des stratégies au conseil des commissaires, à l'exception de celles spécifiquement attribuées à d'autres comités.

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

La commission d'étude administrative

- Étudier les dossiers reliés à la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles et recommander des orientations et des stratégies au conseil des commissaires;
- Assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle internes et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire (art. 193.1 de la *LIP* – comité de vérification);
- Assister le conseil des commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétences et d'expérience ainsi que des critères de sélection des hors cadres, des directions d'établissement et des directions de service (art. 193.1 de la *LIP* – comité des ressources humaines);
- Exercer le mandat de la commission de négociation (résolution no CC-981209-149);
- Exercer le mandat du comité de l'Ordre de la reconnaissance scolaire (résolution no CC-000223-596).

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

La commission d'étude administrative détient également tous les mandats du comité de gouvernance et d'éthique institué par le conseil des commissaires (résolution no CC-090825-3115) en vertu de l'article 193.1 de la *LIP*.





INSTANCES POLITIQUES

Le conseil des commissaires

Le Code d'éthique et de déontologie des commissaires

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

Au cours de l'année scolaire 2016-2017,
le commissaire à l'éthique n'a reçu aucune plainte concernant
le *Code d'éthique et de déontologie des commissaires*.

Vous pouvez consulter le *Code d'éthique et de déontologie
des commissaires* (SIP-14) à l'adresse suivante :

www.cssmi.qc.ca sous l'onglet

CSSMI - Publications – Politiques et règlements





INSTANCES POLITIQUES

Le comité exécutif

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents

Le comité exécutif est composé de neuf commissaires, incluant la présidente de la CSSMI, et d'un commissaire-parent. La durée du mandat des membres du comité exécutif est de deux ans, sauf pour la présidence de ce comité, dont la durée du mandat est de quatre ans.

En conformité avec les droits, pouvoirs et obligations qui lui sont délégués par le conseil des commissaires, le comité exécutif a pour mandat d'œuvrer sur plusieurs dossiers majeurs, notamment :

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

- Adjudication d'un contrat d'assurance de la CSSMI pour l'année scolaire 2017-2018;
- Adjudication d'un contrat pour l'acquisition d'équipements de soudage-montage au nouveau Centre de formation professionnelle commun CSSMI-CSSWL;
- Adjudication et annulation de contrats de service de cantine dans les établissements;
- Adjudication des contrats de services alimentaires (2017-2020);
- Adoption de la liste des prix pour les services alimentaires pour l'année 2017-2018;
- Adoption du plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements et des directions d'école pour l'année scolaire 2017-2018;
- Adoption du règlement sur la participation à distance aux séances du comité exécutif;
- Approbation du protocole d'entente avec la Ville de Saint-Eustache relativement à l'utilisation de la cour de l'école Notre-Dame;
- Approbation du protocole d'entente avec la Ville de Saint-Eustache relatif à la construction d'un nouvel immeuble sur le terrain de l'école Curé-Paquin;
- Approbation du protocole d'entente avec la Ville de Mirabel relatif à la construction, l'aménagement et l'utilisation de terrains de tennis sur le terrain de l'école Girouard;

- Collecte des mandats de l'appel d'offres pour les fournitures d'entretien ménager du Centre collégial de services regroupés;
- Conclusion d'un bail relatif au Centre de formation professionnelle l'Émergence et du nouveau Centre de formation professionnelle commun CSSMI-CSSWL;
- Convention de location à la Polyvalente Deux-Montagnes avec la Caisse du secteur de l'enseignement des Basses-Laurentides;
- Modification au règlement sur les séances du comité exécutif;
- Nomination à la vice-présidence du comité exécutif;
- Nomination et adjudication de contrats à des firmes de professionnels concernant des travaux d'investissement effectués dans les établissements;
- Octroi des contrats de transport des véhicules 12 rangées;
- Probation, nomination et engagement de gestionnaires;
- Prolongation du bail – local situé au 101 rue Blanchard à Sainte-Thérèse;
- Réception et évaluation des rapports de reddition de comptes 2015-2016 de la Direction générale, de l'avancement des travaux du *Plan stratégique 2011-2016* et de la *Convention de partenariat 2011-2016*;
- Renouvellement des contrats de transport d'élèves en autobus scolaire.

Le comité exécutif se réunit généralement le deuxième mardi de chaque mois, à l'exception des mois de janvier (aucune séance), juillet (aucune séance), août (dernier mercredi du mois) et décembre (2^e mercredi du mois).

Les séances ont lieu à 19 h, à la salle Jacques-Saint-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse. L'ordre du jour de ces séances est disponible à l'avance sur le site Internet de la CSSMI.

PAULE FORTIER, PRÉSIDENTE DE LA CSSMI ET PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF



INSTANCES POLITIQUES

Le comité consultatif de transport

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Tout au long de l'année, de par son mandat, le comité a pris part au processus de consultation et formulé des avis sur différents dossiers en matière de transport notamment :

- Analyse des données statistiques en regard de l'ensemble du transport;
- Bilan de la rentrée scolaire;
- Optimisation du réseau de transport scolaire avec le logiciel *Hastus*;
- Ajout de systèmes de géolocalisation dans les autobus 12 rangées;
- Bilan de l'an 3 de la tarification;
- État de la flotte de véhicules;
- Évaluation de l'inventaire des zones à potentiel de risque du territoire et recommandation;
- Gestion de la discipline à bord des véhicules;
- Sécurité aux abords des écoles primaires et secondaires;
- Politique du transport scolaire.

L'avis du comité consultatif de transport a été sollicité à plusieurs reprises durant l'année scolaire 2016-2017. En plus des mandats récurrents, les membres du CCT se sont prononcés concernant les enjeux spécifiques suivants :

- Modification des horaires de transport 2017-2018;
- Négociation au sujet des contrats de transport en autobus;
- Protocole d'entente avec le CIT Laurentides;
- Contrat de service d'optimisation de la planification du transport.

Le CCT poursuit son implication dans l'organisation de la campagne de sécurité de la Fédération des transporteurs par autobus et s'assure de la saine gestion des fonds réservés au transport scolaire de la CSSMI.

JOSÉE BASTIEN, PRÉSIDENTE COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

INSTANCES POLITIQUES

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents

Au cours de l'année 2016-2017, des efforts soutenus se sont poursuivis pour faire rayonner davantage le Comité auprès des parents des EHDAA. Voici les faits saillants des travaux du comité :

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

- La semaine de la différence a eu lieu du 28 novembre au 2 décembre 2016 :
 - 42 classes ont participé aux activités offertes;
 - 27 photos des pyramides des jeunes ont été accrochées dans l'arbre de la différence installé au Centre administratif de la CSSMI;
 - 40 parents ont assisté à la conférence portant sur le plan d'intervention tenue le 30 novembre 2016.
- Le 5 décembre 2016, conférence en soirée avec l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) sur les services offerts par cet organisme
- Dans le cadre des rencontres mensuelles du Comité, des présentations sur des sujets d'intérêt furent offertes :
 - le suivi de la localisation des groupes 2016-2017;
 - l'état de la situation sur les classes FPT et le projet CFER;
 - la déclaration de la clientèle handicapée en classe ordinaire;
 - la classe Répét et le modèle RAI;
 - le cours d'éducation physique et à la santé de la classe ordinaire et de la classe spécialisée;
 - le programme CAPS (Compétences axées sur la participation sociale) et DÉFI (Démarche éducative favorisant l'intégration sociale);
 - le service Info-Social du CISSS des Laurentides;
 - la mesure 30810 : présentation des modalités de gestion entourant les sommes prévues pour les outils technologiques d'aide à l'apprentissage;
 - la présentation de la localisation des groupes EHDAA 2017-2018 par le service de l'organisation scolaire et celui de la formation générale des jeunes.

Le comité a assuré sa représentativité au sein des diverses instances et a participé à plusieurs formations :

- au Conseil des commissaires, aux assemblées et aux réunions de l'exécutif du comité de parents de la CSSMI;
- au FORUM des parents d'élèves HDAA organisé par la Fédération des comités de parents du Québec;
- aux rencontres des CCSEHDAA organisées par le Regroupement des comités de parents Laval-Laurentides-Lanaudière (RCP-3L);
- au congrès annuel de l'AQETA;
- à la formation régionale offerte par la Fédération des comités de parents du Québec en collaboration avec le RCP-3L;
- à la Consultation publique sur la réussite éducative;

- à la Journée d'information et de réseautage *Unir nos connaissances*, organisée par le comité des usagers du programme DI TSA DP du CISSS des Laurentides;
- au Salon de l'autisme;
- à la journée de formation offerte par le groupe relais régional sur la violence en milieu scolaire;
- au 12^e *Gala reconnaissance de l'action bénévole scolaire*.

Le comité a pris position sur les consultations suivantes émanant de la Commission scolaire :

- Le *Cadre d'organisation scolaire 2017-2020*;
- Le calendrier scolaire 2017-2018 du secteur jeune;
- La *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les établissements de la CSSMI 2017-2020*;
- Les *OOPC - An 3* du cadre triennal 2015-2018.

Sur le plan du suivi des dossiers :

- En complémentarité avec le ministère de la Famille, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a octroyé à la CSSMI trois nouvelles classes 4 ans en milieu défavorisé, établies sur la base des codes postaux;
- La page Facebook du comité fut alimentée régulièrement par M^{mes} Diane Cyr et Julie Huard.

Ainsi se termine ce bref aperçu des actions de notre comité au cours de l'année scolaire 2016-2017. Les membres du comité CSEHDAA ont maintenu leur engagement tout au long de cette année marquée par plusieurs dossiers. Nous avons gardé le cap en restant centrés sur notre mission et nous pouvons en être fiers.



CHRISTIAN SLACHETKA,
PRÉSIDENT DU CCSEHDAA



INSTANCES POLITIQUES

Le comité de parents

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport annuel du comité de parents. Un comité de parents engagé et présent pour tous les élèves. Nous posons les bonnes questions et trouvons des solutions.

Un vent de changement souffle actuellement dans le domaine de l'éducation et le comité de parents s'est fait un devoir cette année de redoubler d'efforts pour tenir les parents informés de tout changement découlant des politiques et de la *Loi sur l'instruction publique*. En plus de recevoir une formation sur les changements apportés par la Loi 26, nous sommes fait expliquer les mécanismes relatifs à la régie interne ainsi que le calcul des frais exigés aux parents, tout cela dans le but de mieux comprendre le fonctionnement du conseil d'établissement. Soulignons que la *Loi* reconnaît maintenant le droit de vote pour les commissaires-parents, ce qui leur procure un pouvoir décisionnel.

Ce fut une très belle année d'échanges avec la Direction générale. En effet, nous avons eu la joie de rencontrer les membres de la Direction générale tout au long de l'année et d'obtenir des réponses à nos questions. Nous les remercions de leur présence.

Nous avons eu une présentation sur le portail parent, un portail national qui changera l'information transmise et qui la rendra plus facilement accessible. Une présentation sur le transport scolaire pour la campagne *M'as-tu vu?*, qui traite de la sécurité aux abords des écoles, nous a aussi été offerte. C'est une campagne importante et qui prend de l'ampleur chaque année à la CSSMI.

Dans le but de faciliter les rétroactions des consultations, nous avons arrimé le calendrier des réunions du comité de parents en fonction du calendrier des consultations de la Commission scolaire pour la prochaine année scolaire.

Depuis quelques années, les parents sont préoccupés par les conditions climatiques et les déplacements difficiles en automobile ou en autobus, de même que par les élèves marcheurs. Ainsi, le comité de parents a pris position sur la fermeture des écoles lors de conditions climatiques difficiles.

Aussi, les médias sociaux prennent de plus en plus de place dans nos vies et cela a des répercussions à l'école et dans les classes. Le comité de parents a également pris position sur l'utilisation des médias sociaux dans les écoles.

Nous avons donné notre appui à madame Corinne Payne, un parent de

notre commission scolaire qui est aussi présidente de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), pour qu'elle puisse poser à nouveau sa candidature à ce poste. Nous avons également donné notre appui au Regroupement pour un Québec en santé.

Pour remercier les parents oeuvrant bénévolement dans les écoles de notre commission scolaire, nous avons tenu un merveilleux 12^e *Gala reconnaissance de l'action bénévole scolaire*. Le talent était au rendez-vous avec des prestations à couper le souffle. Merci aux parents bénévoles engagés, vous faites une énorme différence dans nos écoles.

Comme chaque année, le comité de parents s'est fait un devoir de maintenir une visibilité par sa participation active au Regroupement des comités de parents de Laval, des Laurentides et de Lanaudière (RCP-3L), le dernier regroupement régional de ce type au Québec, à la FCPQ qui est une encyclopédie en matière de politique scolaire, à la Cellule 6-12 Deux-Montagnes et sud de Mirabel pour connaître ce qui se passe chez nous et à l'organisation Persévérons ensemble qui souligne la persévérance scolaire de nos jeunes.

Chers parents, il sera primordial, avec l'avènement des nouvelles mesures décentralisées dans nos écoles par le Ministère, de partager notre savoir et de nous tenir informés. Nous devons garder en tête que nous nous impliquons pour que chaque élève ait sa place dans notre commission scolaire. Nous sommes là pour nos jeunes, pour leur réussite.

Merci encore à tous ceux qui, de près ou de loin, se sont impliqués cette année. Vous êtes une grande richesse pour nos jeunes.



JULIE LAUZON,
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS



[Lire la suite](#)

INSTANCES POLITIQUES

Le comité de parents

INSTANCES POLITIQUES

Conseil des commissaires

Comité exécutif

Comité consultatif de transport

CCSEHDAA

Comité de parents

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS



12^e Gala de la reconnaissance de l'action bénévole scolaire

C'est le 24 mai dernier que le comité de parents de la CSSMI, sous la présidence de M^{me} Julie Lauzon, en collaboration avec la Direction générale, a tenu son 12^e Gala reconnaissance de l'action bénévole scolaire sous le thème **Le Super Bénévole**.

Rappelons que cette soirée vise à rendre hommage aux nombreux parents dévoués et engagés qui travaillent bénévolement au sein des écoles de leur enfant.

Les hommages ont été rendus avec émotion aux parents lauréats représentant chacun une école de la CSSMI. Ils ont été honorés pour l'excellent travail fait cette année et pour leur participation active à la vie de l'école.

L'organisation de cet événement annuel représente un travail colossal et minutieux de la part des membres du comité de parents. C'est l'occasion de remercier ces hommes et ces femmes qui ont à cœur la réussite des élèves.

Les parents bénévoles apportent une contribution inestimable en donnant aux jeunes le goût de persévérer et de réussir. Ils sont présents à l'école et ils donnent beaucoup de leur temps et collaborent ainsi au succès de nombreux événements scolaires.

Félicitations à tous ces parents lauréats qui ont été sélectionnés cette année!



PORTRAIT 2016-2017 DE LA CSSMI

Les élèves

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'indimidation
et la violence
Protecteur de l'élève

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

LES ÉLÈVES SUR NOTRE TERRITOIRE¹

La CSSMI scolarise plus de 35 400 élèves en formation générale des jeunes :

22 837	élèves répartis dans 58 écoles primaires
12 319	élèves répartis dans 12 écoles secondaires
94	élèves répartis au primaire (26) et au secondaire (68) à l'école des Érables
165	élèves répartis dans 2 centres de formation à un métier semi-spécialisé
35 415	élèves du secteur des jeunes

LES SERVICES DE GARDE

La CSSMI compte 53 services de garde accueillant :

9 812	élèves réguliers
4 136	élèves en fréquentation sporadique
13 948	élèves fréquentant un service de garde

LE TRANSPORT SCOLAIRE²

La Commission scolaire, en partenariat avec les différentes villes et municipalités sur son territoire, assure la sécurité de quelque 10 749 élèves marcheurs. Le service de transport scolaire est offert par 10 entreprises de transport à près de 23 000 élèves vers plus de 18 400 adresses différentes. Il s'agit de 816 parcours couvrant une distance de 35 000 km quotidiennement. La flotte de véhicules scolaires desservant les élèves de la CSSMI sur son territoire de 800 km² se répartit comme suit :

198	autobus scolaires jaunes
173	berlines
13	autobus du CITL transportant 1 361 élèves
27	minibus, dont 15 adaptés et 12 réguliers

¹ Source : Déclaration au 30 septembre 2016 (données variables donnant suite aux bilans ministériels)

² Les données du transport ne peuvent être comparées aux données de la déclaration puisqu'un élève peut être marcheur ET transporté OU inscrit au service de garde selon sa situation familiale.



[Lire la suite](#)

REMERCIEMENTS

6977

Rapport annuel 2016-2017

PORTRAIT DE LA CSSMI

Les employés

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'intimidation
et la violence
Protecteur de l'élève

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

La CSSMI représente le plus important employeur de la région des Laurentides avec plus de **7 300** employés actifs* :

2 308	enseignants au primaire
1 319	enseignants au secondaire
156	enseignants à la formation générale adulte
188	enseignants à la formation professionnelle
224	professionnels non enseignants incluant
39	psychologues
28	orthophonistes
627	employés en adaptation scolaire
237	gestionnaires
1 211	employés de soutien administratif et technique
731	employés en service de garde
365	employés de soutien manuel

**Employé actif : employé en service (automne 2016)*



PORTRAIT DE LA CSSMI

La clientèle scolaire

PORTRAIT DE LA CSSMI
Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'inditimidation
et la violence
Protecteur de l'élève

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Démographie

Pour l'année scolaire 2016-2017, le ministère a reconnu à la CSSMI 35 396 élèves en formation générale des jeunes et 6977 élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle.¹

Au cours de la dernière année, le nombre d'élèves du primaire a connu une croissance de 1,9 % alors que le secondaire a connu une décroissance de 0,5 %. Au global, la clientèle en formation générale des jeunes a augmenté de 378 élèves (1,1 %), ce qui constitue une 3^e année consécutive de croissance pour la CSSMI. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochaines années en raison de la hausse observée antérieurement au primaire qui se reflètera sur la clientèle du secondaire.

Les données de clientèle passée et les tendances démographiques anticipées pour les prochaines années au primaire et au secondaire sont présentées ci-dessous :

Réalisation

L'année scolaire 2016-2017 fut celle de l'ouverture de la nouvelle école primaire de Mirabel secteur Saint-Augustin, soit l'école des Blés-Dorés. Il s'agit d'une école d'une capacité d'accueil de 21 groupes qui aidera à répondre à la hausse importante de clientèle au primaire que connaît la région de Mirabel. Également, l'école Horizon-du-Lac à Sainte-Marthe-sur-le-Lac a été entièrement reconstruite en raison de sa vétusté. En 2016-2017, les élèves ont fait leur entrée dans cette nouvelle école qui offre une capacité d'accueil identique à l'ancien bâtiment, soit 21 locaux.

Planification

Les variations démographiques dans différents secteurs de la CSSMI ont engendré, au cours des dernières années, plusieurs besoins tels que la construction de nouvelles écoles, l'agrandissement ou la conversion de bâtiments actuels. À cela s'ajoute la rénovation ou le remplacement de bâtiments vétustes afin de maintenir à jour le parc immobilier. Dans ce contexte, la Direction du service de l'organisation scolaire doit réaliser des prévisions de clientèle scolaire, anticiper les besoins et obtenir les autorisations nécessaires auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin d'actualiser certains projets.

Lorsque les demandes sont approuvées s'ensuit un important travail de planification et de gestion de la clientèle sur le territoire. De plus, la Direction du service de l'organisation scolaire travaille de pair avec les services internes et les partenaires externes, de la phase de planification jusqu'à l'entrée des élèves dans les écoles une fois les travaux complétés. Pour l'année scolaire 2016-2017, plusieurs projets préalablement approuvés par le Ministère étaient en cours d'avancement à la CSSMI. Voici les principaux travaux de planification ainsi que les échéanciers prévus :

- L'agrandissement de l'école primaire Marie-Soleil-Tougas avec quatre classes et des locaux de services ainsi que le réaménagement des espaces administratifs (utilisation des nouvelles classes en septembre 2017);
- La construction d'une nouvelle école primaire (21 groupes) dans le quartier des Jardins de la Ville de Saint-Eustache (ouverture de l'école en septembre 2017);
- La construction d'un nouveau bâtiment pour remplacer l'école actuelle de Curé-Paquin considérée vétuste;
- La construction d'une nouvelle école primaire (28 groupes) dans le secteur Domaine-Vert Nord de la Ville de Mirabel (ouverture prévue pour l'année scolaire 2019-2020);
- L'agrandissement de quatre locaux de l'école primaire des Grands-Vents située sur le territoire de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (fin des travaux prévue pour la rentrée scolaire 2018-2019);
- Le réaménagement de l'école primaire Terre-Soleil située à Sainte-Thérèse avec la transformation des aires ouvertes en locaux fermés.

Enfin, en 2016-2017, l'analyse démographique du territoire nous a permis de formuler trois nouvelles demandes d'ajouts d'espaces au MEES dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2018-2028*. Voici la description de ces nouveaux projets :

- La construction d'une nouvelle école primaire (21 groupes) à Sainte-Marthe-sur-le-Lac;
- L'agrandissement de quatre locaux de l'école primaire Horizon-du-Lac située sur le territoire de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac;
- La construction d'une nouvelle école secondaire de 1200 places-élèves à Mirabel.

Ainsi, au cours de la prochaine année, des démarches de représentation seront effectuées auprès du Ministère qui devra se prononcer quant à l'autorisation de ces travaux.

¹ Voir tableau page suivante

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'inditimidation
et la violence
Protecteur de l'élève



PORTRAIT DE LA CSSMI

Le virage technologique vers l'utilisation de services infonuagiques

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'indimidation et la violence
Protecteur de l'élève

PRÉSENTATION

Un nouveau portail pour les parents

La CSSMI a déployé un nouveau portail pour les parents. Ce nouvel outil de communication est beaucoup plus convivial et mieux adapté que ceux précédemment offerts par la CSSMI.

L'information est regroupée en un seul endroit pour tous les enfants d'une même famille, peu importe qu'ils fréquentent le primaire ou le secondaire! Le portail est adapté pour une utilisation sur différents outils technologiques : téléphone intelligent, tablette ou ordinateur.

On y retrouve notamment :

- les résultats scolaires et les bulletins;
- les coordonnées de transport;
- les états de compte de l'école et du service de garde;
- les absences et retards qui peuvent aussi être motivés en ligne par les parents.

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

Application mobile CSSMI

La CSSMI a développé une application mobile conçue principalement pour transmettre rapidement des alertes lors de situations de dernière minute, par exemple :

- les avis de fermeture d'établissements en cas d'intempéries;
- les cas de force majeure (panne d'électricité, problème de chauffage, bris d'aqueduc, etc.);
- toute autre information pertinente pour les établissements scolaires et de la CSSMI.

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Cette application mobile permet d'afficher des messages, d'informer les utilisateurs d'un événement et d'afficher les coordonnées de tous les établissements de la Commission scolaire afin de les localiser facilement. Elle permet aussi l'affichage d'emplois disponibles à la CSSMI, et ce, afin de rejoindre un plus grand nombre de candidats potentiels. L'application mobile est disponible sans frais sur App Store pour les utilisateurs d'appareils Apple ainsi que sur Google Play pour les utilisateurs d'appareils Android.



Élèves
 Employés
 Clientèle scolaire
 Développement technopédagogique
 États financiers
 Loi sur la gestion et le
 contrôle des effectifs
 Travaux et investissements
 Lutte contre l'inditimidation
 et la violence
 Protecteur de l'élève

Surplus accumulé de la CSSMI au 30 juin 2017

The infographic is divided into three main vertical sections. The first section, 'Impacts des règles comptables du gouvernement', shows a total of 74% and breaks it down into 16,099,523 (orange bar) and 8,449,148 (pink bar). The second section, 'Véritable surplus accumulé de la CS', shows a total of 26% and breaks it down into 8,437,470 (blue bar). The third section, 'Total', shows the final sum of 32,986,141 (green bar). A vertical axis on the left indicates values from 0 M\$ to 30 M\$.

Section	Category	Value (M\$)	Percentage
Impacts des règles comptables du gouvernement	Total	24,548,671	74 %
	Montant gelé par le gouvernement du Québec	16,099,523	
	Montant réservé au paiement de certaines immobilisations déjà livrées ou construites dans les établissements	8,449,148	
Véritable surplus accumulé de la CS	Surplus réservé des 78 établissements	8,437,470	26 %
	Total	8,437,470	
Total		32,986,141	

PORTRAIT DE LA CSSMI

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'intimidation
et la violence
Protecteur de l'élève

PRÉSENTATION

Afin de donner au gouvernement un portrait exact des effectifs gouvernementaux, la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* prévoit des dispositions à caractère permanent portant notamment sur le dénombrement de la main-d'œuvre, le contrôle des effectifs et l'identification des contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus. Les organismes publics doivent faire état de l'application de cette *Loi* dans leur rapport annuel.

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

En ce qui a trait à la main d'œuvre, la cible pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 est la même que celle établie en janvier 2014 et ce, malgré notre croissance de clientèle, l'ouverture de nos nouvelles écoles et de notre centre ainsi que les constructions et les travaux d'investissement.

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

De plus, pendant cette période, nous avons versé la rétroactivité liée aux renouvellements des conventions collectives. Ainsi, nous avons rémunéré plus d'heures. Cette information a été transmise au ministère mais la cible n'a toujours pas été ajustée afin de tenir compte de notre réalité. Par conséquent, nous avons pour cette période un léger dépassement de 249 387 heures sur 7 190 213 heures, soit environ 3 %.

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

En ce qui a trait aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, il y a eu 14 contrats à la CSSMI pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.



[Lire la suite](#)

PORTRAIT DE LA CSSMI

Les travaux et investissements

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'intimidation
et la violence
Protecteur de l'élève

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Durant l'année 2016-2017, une nouvelle école primaire et un nouveau centre de formation professionnelle, évalués respectivement à 14 M\$ et à 26 M\$, ont été construits à Saint-Eustache. Ces constructions visent à combler les besoins en places-élèves dans ces différents secteurs et ont pour but d'offrir aux élèves un environnement stimulant, dynamique, plaisant, ensoleillé et ouvert sur l'extérieur. Une école contribuant à la réussite éducative, une école durable, sécuritaire et évolutive.

Cette année, près de 184 projets ont été réalisés dans le cadre du budget annuel d'investissements qui est composé, d'une part, d'un montant de 3,7 M\$ en Réfection et transformation des bâtiments et, d'autre part, de la mesure Maintien d'actifs immobiliers pour laquelle la Commission scolaire s'est vu octroyer la somme de 11,1 M\$.

C'est donc un montant total de 54,5 M\$ qui a été investi dans la construction de nouveaux établissements ainsi que dans les bâtiments de la Commission scolaire afin d'en améliorer la fonctionnalité, le confort et la sécurité, de minimiser leur consommation énergétique et d'assurer leur pérennité.

Des projets d'envergure ont été réalisés, entre autres des réfections de toiture dans trois de nos établissements aux écoles de la Renaissance, de la Seigneurie et de l'Envolée. Au Centre de formation professionnelle, l'Émergence, des thermopompes reliées au système de géothermie permettant de chauffer et climatiser l'établissement ont été installées. Enfin, les travaux de construction de la nouvelle école primaire sur le terrain de l'école Horizon-du-Lac se sont finalisés.

Des travaux d'amiante sont toujours entrepris et se poursuivront l'année prochaine dans plusieurs établissements. Des tuiles d'amiante au plafond ainsi que l'amiante sur la tuyauterie à l'auditorium de la Polyvalente Deux-Montagnes ont notamment été enlevées.

De plus, de nombreux projets tels que réfection de maçonnerie, réparation de toitures, remplacement d'escaliers corrodés, réfection de

planchers (vestibules, classes, gymnases, etc.), ont été réalisés. Des travaux de décontamination fongique ont également été effectués afin d'améliorer la qualité de l'air dans nos établissements.

Enfin, un projet d'embellissement de cour d'école a été réalisé à l'école secondaire Rive-Nord afin de répondre aux besoins des élèves.

Sur le plan de l'entretien, il faut noter que le personnel du service des ressources matérielles a géré, cette année, plus de 11 895 requêtes de services envoyées par les directions de nos divers établissements, lesquelles signalaient des problèmes divers. Certains éléments architecturaux ont été améliorés et des problèmes de sécurité ou mécaniques ont été corrigés dans les établissements.



PORTRAIT DE LA CSSMI

La lutte contre l'intimidation et la violence

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'intimidation
et la violence
Protecteur de l'élève

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

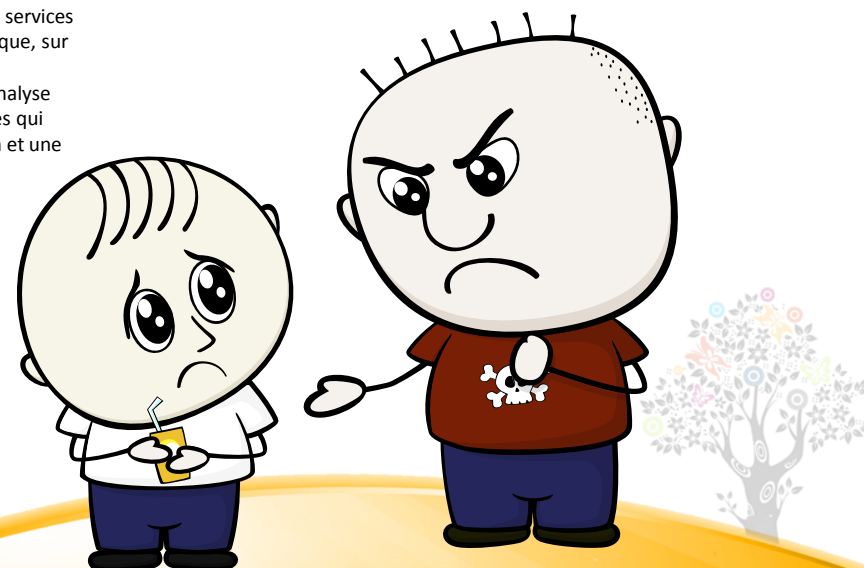
Au cours de l'année scolaire 2016-2017, chaque école de la CSSMI a mis en œuvre son plan de lutte visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. Ce plan de lutte a été approuvé par le conseil d'établissement, à la lumière de l'analyse de l'efficacité des actions du plan de lutte de l'année précédente. De plus, chaque école a procédé à la diffusion, auprès des parents, du plan de lutte et à l'évaluation de celui de l'année 2015-2016.

Chaque école compte un comité veillant à la planification du plan de lutte afin de s'assurer que celui-ci tient compte des réalités du milieu. La CSSMI assure un rôle de vigie et veille à la diffusion des balises ministérielles dans ce dossier. Toutefois, il revient à chaque milieu, en fonction de son contexte, de choisir et de mettre en place des ateliers préventifs répondant aux besoins des élèves.

Le concept d'un climat scolaire sécurisant et bienveillant est abordé dans différentes formations et accompagnements réalisés auprès du personnel des écoles. L'ensemble des intervenants au sein des services de garde a eu droit à une formation sur la surveillance stratégique, sur l'intervention auprès des élèves ainsi que sur les modalités d'intervention en matière de violence et d'intimidation. Une analyse des contenus de formation est réalisée afin que tous les adultes qui gravitent autour des élèves puissent avoir un langage commun et une visée de bien-être et de réussite pour les élèves.

De plus, la prévention étant au cœur de nos préoccupations, des actions concertées avec les partenaires de la communauté ont aussi permis de travailler en collaboration avec eux afin de mieux répondre aux besoins des élèves.

Enfin, il s'avère important de noter que tous les signalements concernant un acte d'intimidation ou de violence ont été traités par les écoles concernées. Le protecteur de l'élève a été interpellé concernant des situations d'intimidation ou de violence sans qu'aucune plainte formelle n'ait été retenue pour examen ou recommandation, conformément au *Règlement sur la procédure de traitement des plaintes* de la CSSMI.



PORTRAIT DE LA CSSMI

Le protecteur de l'élève

PORTRAIT DE LA CSSMI

Élèves
Employés
Clientèle scolaire
Développement technopédagogique
États financiers
Loi sur la gestion et le
contrôle des effectifs
Travaux et investissements
Lutte contre l'inditimidation
et la violence
Protecteur de l'élève

PRÉSENTATION

L'année 2016-2017 a été la septième année de l'entrée en fonction du protecteur de l'élève de la CSSMI, M. Jean Poitras. Le *Règlement sur la procédure de traitement des plaintes* de la CSSMI a été appliqué durant l'année scolaire.

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, le protecteur de l'élève a été interpellé à 108 reprises à la demande de parents et d'élèves dans le traitement de leur dossier. De ces 108 demandes d'intervention, 13 demandes ont été orientées pour un suivi administratif auprès de la Commission scolaire. Le protecteur de l'élève est intervenu à 84 reprises pour des demandes d'information ou pour des conseils. Il a reçu 8 plaintes concernant le travail de membres du personnel de la Commission scolaire, lesquelles ont été confiées à la Commission scolaire pour suivi. Finalement, trois plaintes ont été retenues pour examen et ont fait l'objet d'un avis et de recommandations au conseil des commissaires.

Il est possible d'avoir accès aux services du protecteur de l'élève si un parent ou un élève reste insatisfait après avoir franchi toutes les étapes prévues dans le *Règlement sur la procédure de traitement des plaintes*. Ce *Règlement* et la procédure à suivre peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://gestiondoc.cssmi.qc.ca/gesdoc/SIP-25.pdf>

Les coordonnées ainsi que l'intégralité du *Rapport annuel 2016-2017* du protecteur de l'élève sont accessibles à partir de la page d'accueil du site Internet de la CSSMI : www.cssmi.qc.ca





PRÉSENTATION

La Convention de partenariat 2011-2016



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

La *Convention de partenariat 2011-2016* et le *Plan stratégique 2011-2016* sont tous deux arrivés à échéance le 30 juin 2016. Dans l'attente de directives ministérielles, rappelons qu'à ce moment, le conseil des commissaires a adopté, sur recommandation de la Direction générale, une prolongation du contenu de ces deux documents de référence pour une période maximale de deux ans.

L'ajout de cette période transitoire devait permettre de poursuivre les objectifs de réussite et de persévérance en privilégiant les pratiques pédagogiques et administratives gagnantes qui ont été mises en place au cours des dernières années. Ainsi, c'est dans la continuité que s'est vécue l'année scolaire 2016-2017.

Ce rapport annuel témoigne de l'excellence des résultats des élèves de la CSSMI puisque nous remarquons une progression significative pour la majorité des indicateurs du *Plan stratégique* et de la *Convention de partenariat*. Il permet également de féliciter le personnel pour son engagement et les élèves pour leur réussite et leur persévérance.

En novembre 2016, l'adoption du projet de loi 105 (Loi modifiant la *Loi sur l'instruction publique*) a entraîné plusieurs changements, dont l'annonce du nouveau *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)* qui remplacera le *Plan stratégique* ainsi que la *Convention de partenariat* des commissions scolaires.

La CSSMI entamera la démarche de rédaction de son *PEVR* à l'automne 2017 en concertation avec l'ensemble de ses partenaires.



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

La Convention de partenariat 2011-2016



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif 1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification chez les jeunes de moins de 20 ans

Situation de départ (Juin 2008)	Situation visée (Juin 2016)	Résultat obtenu (Juin 2016)
62,6 %	68,8 %	78,6 %

Objectif 2 : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique de 4^e secondaire

Situation de départ (Juin 2009)	Situation visée (Juin 2016)	Résultat obtenu (Juin 2017)
60,7 %	70,0 %	69,34 %

* Tous les objectifs de la Convention de partenariat sont intégrés au Plan stratégique 2011-2016 à titre de résultats attendus.



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

La Convention de partenariat 2011-2016



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif 3 : Maintenir à 15 % le nombre de sortants sans diplôme ni qualification

Situation de départ Juin 2010 (Indic. 2008-2009)	Situation visée Juin 2016 (Indic. 2014-2015)	Résultat obtenu Juin 2016 (Indic. 2014-2015)
15,1 %	15,0 %	8,5%

Objectif 4 : Diminuer le nombre de doubleurs au primaire

Situation de départ (Juin 2009)	Situation visée (Juin 2016)	Résultat obtenu (Juin 2017)
230 élèves	170 élèves	77 élèves

* Tous les objectifs de la Convention de partenariat sont intégrés au Plan stratégique 2011-2016 à titre de résultats attendus.



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

La Convention de partenariat 2011-2016



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française Objectif 5 : Augmenter le taux de réussite en lecture de 5^e secondaire au bilan		
Situation de départ (Juin 2009)	Situation visée (Juin 2016)	Résultat obtenu (Juin 2017)
82,20 %	85,00 %	85,11 %

Objectif 6 : Augmenter le taux de réussite en écriture à la fin du 1^{er} cycle du secondaire à l'épreuve ministérielle		
Situation de départ (Juin 2009)	Situation visée (Juin 2016)	Résultat obtenu (Juin 2017)
73,97 %	80,00 %	84,85 %

* Tous les objectifs de la Convention de partenariat sont intégrés au Plan stratégique 2011-2016 à titre de résultats attendus.



Lire la suite



PRÉSENTATION

La Convention de partenariat 2011-2016



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

But 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes ciblés, particulièrement les élèves HDAA

Objectif 7 : Augmenter le taux de réussite dans le parcours axé sur l'emploi, volet FMS

Situation de départ (Juin 2009)	Situation visée (Juin 2016)	Résultat obtenu (Juin 2017)
55,00 %	65,00 %	50,00 %

Objectif 8 : Augmenter le taux de persévérance dans le parcours axé sur l'emploi, volet FMS

Situation de départ (Juin 2010)	Situation visée (Juin 2016)	Résultat obtenu (Juin 2017)
65,00 %	75,00 %	80,00 %

* Tous les objectifs de la Convention de partenariat sont intégrés au Plan stratégique 2011-2016 à titre de résultats attendus.



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

La Convention de partenariat 2011-2016



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire
Objectif 9 : Que 100 % des établissements aient mis en œuvre une stratégie en prévention ou en traitement de la violence selon leur portrait des manifestations ou des actions, à partir de mesures dont l'efficacité est reconnue d'ici juin 2013 et que chaque établissement en mesure les impacts d'ici juin 2016

Situation visée (Juin 2016)	Juin 2017
100 % (Que les établissements aient mis en œuvre une stratégie et en mesurent les impacts annuellement)	100 % (Les établissements ont cette cible dans leur <i>Convention de gestion et de réussite éducative</i>)

* Tous les objectifs de la Convention de partenariat sont intégrés au Plan stratégique 2011-2016 à titre de résultats attendus.



Lire la suite



PRÉSENTATION

La Convention de partenariat 2011-2016



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectif 10 : Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en FP

Situation de départ (Juin 2009)	Situation visée (Juin 2016)	Résultat obtenu (Juin 2015)
252 élèves	290 élèves	223 élèves

* Tous les objectifs de la Convention de partenariat sont intégrés au Plan stratégique 2011-2016 à titre de résultats attendus.



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

Le Plan stratégique 2011-2016



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

ORIENTATION 1 : Poursuivre le développement d'un environnement éducatif favorisant la persévérance et la réussite de tous les élèves

Objectif 1.1 :

Augmenter le taux de réussite des élèves

Objectif 1.2 :

Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves

Axes d'intervention :

- A. Les programmes de formation de l'école québécoise
- B. L'accompagnement et l'encadrement des élèves
- C. Des pratiques éducatives et pédagogiques reconnues
- D. Une offre de services en fonction des besoins des élèves



[Lire la suite](#)

PRÉSENTATION

Le Plan stratégique 2011-2016

État d'avancement des résultats attendus – ORIENTATION 1

Les travaux de l'orientation 1 sont encadrés par nos devoirs et obligations au regard de la *Convention de partenariat 2011-2016*. Bien que le *Plan stratégique 2011-2016* contienne l'ensemble des dix objectifs de la *Convention*, l'orientation 1 vise cinq autres résultats :

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Résultat attendu # 1 – Indicateur

Tendre vers un taux de réussite de 100 % en lecture à l'épreuve à la fin du 1^{er} cycle en classe ordinaire
(cible 2016 : 100 %)

Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
87,30 %	91,14 %	94,27 %	96,50 %	96,07 %	96,49 %	96,75 %	96,53 %	96,73 %

Résultat attendu # 3 – Indicateur

Assurer, au secondaire, la continuité des services d'appui auprès des élèves ayant bénéficié de ces services au 3^e cycle du primaire pour atteindre un taux de 17,1 % (cible 2016 : 17,10 %)

Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
28,60 %	20,54 %	20,00 %	21,00 %	27,00 %	21,00 %	21,50 %	16,00 %	15,50 %



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

Le Plan stratégique 2011-2016

État d'avancement des résultats attendus – ORIENTATION 1



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

Résultat attendu # 9 – Indicateur

Une augmentation de 15 % du nombre d'élèves qui réussissent leur profil de formation en formation générale adulte
(cible 2016 : 75,00 %)

Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
60,00 %	71,00 %	69,00 %	66,00 %	70,00 %	62,00 %	68,67 %

Résultat attendu # 11 – Indicateur

Une augmentation de 11,3 % du taux de diplomation en formation professionnelle (cible : 77,30 %)

Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
66,00 %	66,60 %	65,70 %	74,80 %	73,80 %	75,00 %	76,80 %	78,70 %	81,50 %



Lire la suite



PRÉSENTATION

Le Plan stratégique 2011-2016

État d'avancement des résultats attendus – ORIENTATION 1



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

Résultat attendu # 12 - Indicateur

Une augmentation de 15 % du taux de persévérance en formation générale adulte (cible 2016 : 67,00 %)

Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
52,00 %	61,00 %	65,00 %	66,00 %	71,00 %	68,00 %	73,93 %

Une augmentation de 15 % du taux de persévérance en formation professionnelle (cible 2016 : 93,00 %)

Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
78,00 %	80,00 %	80,00 %	84,00 %	81,00 %	79,00 %	83,00 %



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

Le Plan stratégique 2011-2016



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

ORIENTATION 2 : Mobiliser le personnel autour de la vision et des valeurs de l'organisation

Objectif 2.1 :

Promouvoir et favoriser l'engagement de l'ensemble du personnel à l'égard de la réussite et de la persévérance des élèves

Axes d'intervention :

- A. L'exercice du leadership des dirigeants
- B. La vision et les valeurs de l'organisation
- C. Le développement professionnel
- D. La qualité de vie au travail



[Lire la suite](#)

PRÉSENTATION

Le Plan stratégique 2011-2016

État d'avancement des résultats attendus – ORIENTATION 2

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Résultat attendu # 1

La mise en œuvre de l'accompagnement et de la supervision professionnelle dans chacune des unités administratives en lien avec les référentiels, notamment les référentiels de compétences des familles de poste, le cadre de référence de la communauté apprenante et le référentiel sur la relation élève-enseignant

Indicateur : Le nombre de personnes rencontrées par unité administrative ainsi que le taux de participation à des activités de développement professionnel

Cible : À déterminer

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
N/D	Nombre : 4 801 Taux : 63,63 %	Nombre : 4 206 Taux : 81,12 %	Nombre : 4 702 Taux : 83,51 %	N/D Négociations nationales	Nombre : 4 296 Taux : 83,33 %

Résultat attendu # 2

Une augmentation du taux de rétention du personnel

Indicateur : Le taux de rétention du personnel (% de départs et % de retraites)

Cible : Réduire de 1 % le pourcentage de départs (excluant les retraites)

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Départs : 2,92 % Départs/retraites : 5,60 %	Départs : 2,62 % Départs/retraites : 5,60 %	Départs : 2,38 % Départs/retraites : 4,18 %	Départs : 2,80 % Départs/retraites : 4,44 %	Départs : 3,15 % Départs/retraites : 4,51 %	Départs : 3,47 % Départs/retraites : 4,79 %

PRÉSENTATION

Le Plan stratégique 2011-2016

État d'avancement des résultats attendus – ORIENTATION 2

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

Résultat attendu # 3

Une augmentation de la stabilité du personnel au sein de chaque établissement et service

Indicateur : Le taux de roulement interne des titulaires de poste

Cible : Réduire le taux de roulement interne de 5 %

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
18,6 %	19,1 %	16,1 %	18,9 %	18,6 %	19,9 %

Résultat attendu # 4

Une augmentation de la présence au travail

Indicateur : Le taux d'absentéisme en assurance salaire (absence de plus d'une semaine)

Cible : Maintenir le taux CSSMI en deçà du taux national (FCSQ)

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
CSSMI : 3,33 % FCSQ : 3,37 %	CSSMI : 3,32 % FCSQ : 3,35 %	CSSMI : 3,24 % FCSQ : 3,28 %	CSSMI : 3,25 % FCSQ : 3,20 %	CSSMI : 3,60 % FCSQ : 3,50 %	CSSMI : 3,74 % FCSQ : 3,65 %



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

Le Plan stratégique 2011-2016



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

ORIENTATION 3 : Poursuivre le développement de collaborations et de partenariats axés sur la réussite et la persévérance des élèves

Objectif 3.1 :

Augmenter le nombre d'actions concertées et reconnues

Axes d'intervention :

- A. La relation école-famille
- B. Les relations avec les partenaires de la communauté
- C. Les relations avec les employeurs de la région



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

Le *Plan stratégique* 2011-2016

État d'avancement des résultats attendus – ORIENTATION 3



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

Résultat attendu # 1

Une augmentation du nombre d'actions reconnues mises de l'avant par les établissements pour favoriser la collaboration des parents dans le parcours scolaire de leur enfant.

Indicateur : Le taux de satisfaction des parents au regard des communications avec les établissements et la Commission scolaire (sondage).

N.B. Un sondage de satisfaction a été effectué une première fois en 2012-2013 et une deuxième mesure sera prise en 2017-2018 à titre comparatif.



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

Le Plan stratégique 2011-2016

État d'avancement des résultats attendus – ORIENTATION 3



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

Résultat attendu # 2

Une augmentation du nombre d'ententes signées entre la CSSMI et les organismes de la communauté qui offrent des services en réponse aux besoins des élèves.

Indicateur : Le nombre d'ententes signées entre la CSSMI et les organismes de la communauté.

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
3	3	4	4	4	4

Résultat attendu # 3

Une augmentation du nombre d'ententes signées entre la CSSMI et les entreprises de la région pour adhérer au programme EQUI T-É en lien avec le PREL.

Note : Le programme EQUI T-É du PREL porte maintenant le nom de Génération C⁴ (conciliation études, travail, famille et vie).

NOTE : Le programme ÉQUI T-É du PREL porte maintenant le nom de Génération C⁴ (conciliation études, travail, famille et vie). La CSSMI joue un rôle actif dans le cadre du développement du volet scolaire.



[Lire la suite](#)



PRÉSENTATION

Le Plan stratégique 2011-2016

État d'avancement des résultats attendus – ORIENTATION 3



PRÉSENTATION



INSTANCES POLITIQUES



PORTRAIT DE LA CSSMI



RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE



REVUE DE L'ANNÉE
2016-2017



ÉTABLISSEMENTS



REMERCIEMENTS

Résultat attendu # 4

Une diminution du taux d'absentéisme des élèves.

Indicateur : Le taux d'absentéisme des élèves dans les établissements.

Cible : Maintenir le taux CSSMI en deçà de 8 %.

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
6,13 %	6,10 %	5,78 %	5,50 %	5,18 %	5,75 %

Le Plan stratégique 2011-2016 est disponible à l'adresse suivante : www.cssmi.qc.ca



REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités

CONCOURS DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE AU PRIMAIRE

Défi apprenti génie

Mathieu Charlebois et Xavier Noël, de l'école des Mésanges, ont remporté la médaille de bronze lors de la finale régionale.



PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE
2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

GRANDE RÉCOMPENSE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Les élèves et le personnel de l'école Prés fleuris ont remporté la Grande récompense!



Après avoir été encouragés et motivés à bouger par le personnel de l'école Prés fleuris, les élèves ont eu la chance de vivre une grande expérience! Cette école primaire a remporté la *Grande récompense* qui consistait pour les élèves à vivre l'aventure d'une nuit au Stade olympique de Montréal et à s'amuser à la Ronde, les 17 et 18 juin prochains.



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités

FONDATION SANTÉ GLOBALE

Le prix du Piolet d'Or remis à l'équipe de l'école Emmanuel-Chénard



L'école primaire Emmanuel-Chénard s'est mérité le prix du Piolet d'Or remis par la Fondation Santé globale pour son projet innovateur *La pause active comme outil pédagogique*. Pour l'occasion, l'école a reçu une bourse de 300 \$ qui servira à acheter du matériel afin de renouveler les pauses actives dans les classes.

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE
2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

MÉDAILLE DE BRONZE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC

Catégorie jeunesse

Jimmy Bell, élève de 5^e secondaire au PEI à l'école secondaire Rive-Nord, s'est vu décerner la médaille de bronze pour son implication étudiante, son grand humanisme et sa moyenne scolaire élevée.



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2015-2016

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

CONCOURS JEUNES CARTOGRAPHES RECHERCHÉS

Association canadienne des sciences géomatiques

Sur plus de 950 élèves en provenance de 16 écoles secondaires, 4 élèves de la Polyvalente Deux-Montagnes se sont démarquées lors de la finale au Musée de la civilisation de Québec.

Mérite – Qualité du travail

- Ariane Gélinas
- Émeline Dion
- Abigaël Packwood

Mérite – Rayonnement et reconnaissance de l'Association canadienne des sciences géomatiques (ACSG)

- Marie-France Rochon



UNE SAISON PARFAITE POUR L'ÉQUIPE DE CHEERLEADING DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DES PATRIOTES

L'équipe de cheerleading de l'école secondaire des Patriotes a remporté plusieurs honneurs dont :

- 1^{re} place – Compétition régionale de la Fédération de cheerleading du Québec (FCQ)
- 1^{re} place – Compétition amicale du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)
- 1^{re} place – Championnat scolaire régional de cheerleading 2017 (RSEQ)
- 1^{re} place – Championnat canadien de la Fédération de cheerleading du Québec (FCQ)



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités

 PRÉSENTATION

 INSTANCES POLITIQUES

 PORTRAIT DE LA CSSMI

 RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

 REVUE DE L'ANNÉE
2016-2017

 ÉTABLISSEMENTS

 REMERCIEMENTS



L'EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC 2017

Cinq élèves de l'école secondaire Liberté-Jeunesse ont représenté fièrement leur école à la finale québécoise 2017 de l'événement *Super Expo-Sciences Hydro-Québec*

ASSEMBLÉE NATIONALE

Deux élèves se démarquent



Deux élèves de l'école secondaire Liberté-Jeunesse, Gabrielle-Émilie Charbonneau et Noémy Lefebvre, se sont distinguées à l'Assemblée nationale. En effet, ces deux adolescentes ont relevé le défi de sensibiliser les parlementaires à l'importance de faire de la recherche de pointe au Québec. Avec brio, elles ont présenté la trousse pédagogique de Génome Québec, intitulée Vol 450.



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

Quelques distinctions...

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

19^e DÉFI OSE ENTREPRENDRE VOLET ÉTUDIANT - ÉCHELON LOCAL

Les gagnants 2017 de la CSSMI

LAURÉAT – ÉCHELON LOCAL

Bourse de 200 \$, Primaire 1^{er} cycle



École des Moissons

Projet : Nos petits moments racontés et illustrés

LAURÉAT – COUP DE COEUR

Bourse de 100 \$, Secondaire 2^e cycle



École secondaire Rive-Nord

Projet : VendPen, machine distributrice de crayons

LAURÉAT – ÉCHELON LOCAL

Bourse de 200 \$, Secondaire 2^e cycle



École secondaire d'Oka

Projet : Magasin du Monde d'Oka voit grand

LAURÉAT – COUP DE COEUR

Bourse de 100 \$, Secondaire 2^e cycle



Polyvalente Deux-Montagnes

Projet : Donnez aux suivants!



[Lire la suite](#)

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

Le concours *Je vote pour mon prof!*

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours *Je vote pour mon prof!*
L'hommage aux retraités



Sophie Beetz



Anne-Marie Boutin



Nancy Duperré



Benjamin Goulet



Valérie Marquette



Chantale Roy



Sylvie Bélanger



Sébastien Bourque



Francine Laberge



Marie-Claude Leduc

Afin de souligner la Semaine des enseignantes et des enseignants, plus de 700 élèves ont déposé la candidature de leur enseignant préféré, celle ou celui qui est le plus inspirant, en rédigeant un court texte expliquant pourquoi ce *prof* est si spécial pour eux.

Les dix enseignants qui ont mérité le titre du *prof* le plus génial de la CSSMI sont :

Écoles primaires

- **Sophie Beetz** – école de la Renaissance
- **Anne-Marie Boutin** – école des Perséides
- **Nancy Duperré** – école Horizon-du-Lac
- **Benjamin Goulet** – école Horizon-du-Lac
- **Valérie Marquette** – école Horizon-Soleil
- **Chantale Roy** – école des Perséides

Écoles secondaires

- **Sylvie Bélanger** – école secondaire Rive-Nord
- **Sébastien Bourque** – école secondaire Jean-Jacques-Rousseau

Centres de formation

- **Francine Laberge** – Centre de formation des Nouvelles-Technologies
- **Marie-Claude Leduc** – Centre de formation des Nouvelles-Technologies

Les récipiendaires ont reçu la visite surprise du directeur général de la CSSMI, M. Jean-François Lachance, venu spécialement dans leur classe pour leur annoncer les résultats du concours et partager ce beau moment avec les élèves! Ce fut aussi l'occasion de leur remettre une copie des textes composés à leur intention ainsi qu'une petite attention pour souligner leur travail exceptionnel auprès des jeunes.

La Direction générale félicite les lauréats ainsi que tous les enseignants nommés au cours de l'édition 2017 du concours *Je vote pour mon prof!*

Merci à ceux et à celles qui, au quotidien, travaillent avec dévouement et qui font la différence dans la vie des élèves!

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

L'hommage aux retraités

REVUE DE L'ANNÉE
Quelques distinctions
Le concours Je vote pour mon prof!
L'hommage aux retraités

PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTRAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

La retraite pour 112 EMPLOYÉS DE LA CSSMI!

La CSSMI organise chaque année un gala en hommage à ses employés retraités se déroulant en toute simplicité dans une atmosphère amicale.

En 2016-2017, cette activité de reconnaissance s'est tenue le 7 juin au Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville. C'est dans une atmosphère agréable et teintée d'émotions que les retraités se sont laissé gâter entourés de collègues et amis.

Bon départ à toutes et à tous!



PRÉSENTATION

INSTANCES POLITIQUES

PORTAIT DE LA CSSMI

RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

REVUE DE L'ANNÉE 2016-2017

ÉTABLISSEMENTS

REMERCIEMENTS

58 écoles primaires

BLAINVILLE
Chante-Bois
450 433-5360

de Fontainebleau
450 433-5528
de la Renaissance
450 433-5375

de la Seigneurie
450 433-5365
de l'Aquarelle
450 433-5470
de l'Envolée
450 433-5385

▲ des Ramilles
450 433-5415
des Semailles
450 433-4616

Notre-Dame-de-l'Assomption
450 433-5540
Plateau Saint-Louis
450 433-5350

BOISBRIAND
de la Clairière
450 433-5475
des Grands-Chemins
450 433-5514

du Mai
450 433-5370
Gabrielle-Roy
450 433-5380
Gaston-Pilon
450 433-5520

▲ Le Sentier
450 433-5515

BOIS-DES-FILION
Le Rucher
450 621-1750
Pavillon Félix-Leclerc
450 621-7760

DEUX-MONTAGNES
des Mésanges
450 491-5756
Emmanuel-Chénard
450 491-5454

Sauvé
450 473-3206

LORRAINE
du Ruisseau
450 434-8896
Le Carrefour
450 621-2500
Le Tournesol
450 621-6301

MIRABEL (Saint-Augustin)
de la Clé-des-Champs
450 434-8143

Des Blés-Dorés
450 434-8576
Prés fleurs
450 434-8656

MIRABEL (Saint-Benoît)
Girouard
450 434-8612
MIRABEL (Sainte-Scholastique)
Sainte-Scholastique
450 434-8716

OKA
des Pins
450 491-8400

POINTE-CALUMET
des Perséides
450 623-9494
Pavillon des Primevères
(des Perséides)
450 473-2823

ROSEMÈRE
Alpha
450 621-2400
Val-des-Ormes
450 437-5770

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
de l'Harmonie-Jeunesse
450 434-8408
des Moissons
450 434-8458
Du Bois-Joli
450 434-8509

SAINT-EUSTACHE
Arc-en-ciel
450 472-7801

au Cœur-du-Boisé
450 491-5065

Clair Matin
450 472-5240

▲ Cœur à cœur, l'Alternative
450 473-5614

Curé-Paquin
450 473-7006

Horizon-Soleil
450 472-1440

Notre-Dame
450 473-2933

Terre des jeunes
450 473-9219

Village-des-jeunes
450 473-7422

SAINT-JOSEPH-DU-LAC
du Grand-Pommier
450 491-8415
Rose-des-Vents
450 473-5116

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
des Grands-Vents
450 491-8403
des Lucioles
450 472-8060
Horizon-du-Lac
450 473-2043

SAINT-PLACIDE
de l'Amitié
450 434-8391

SAINTE-THÉRÈSE
d'Arthur-Vaillancourt
450 433-5530
Le Tandem
Pavillon Lionel-Bertrand
450 433-5525

Saint-Pierre
450 433-5545

Terre-Soleil
450 433-5355

du Trait-d'Union
Pavillon Adolphe-Chapleau
450 433-5500
Pavillon Charles-Ducharme
450 433-5505

TERREBONNE
de l'Espace-Couleurs
450 621-2352
Jeunes du monde
450 621-5642
Marie-Soleil-Tougas
450 979-9736

13 écoles secondaires

BLAINVILLE
secondaire Lucile-Teasdale
450 430-2251
secondaire Henri-Dunant
450 434-8951

BOISBRIAND
sec. Jean-Jacques-Rousseau
450 433-5455

BOIS-DES-FILION
secondaire Rive-Nord
450 621-3686

DEUX-MONTAGNES
des Érables
450 472-2670
Polyvalente Deux-Montagnes
450 472-3070

OKA
secondaire d'Oka
450 491-8410

ROSEMÈRE
sec. Hubert-Maisonnette
450 621-2003

SAINT-EUSTACHE
secondaire des Patriotes
450 472-6060

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
secondaire du Harfang
Pavillon Saint-François
450 434-8570

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
secondaire Liberté-Jeunesse
450 623-4666

SAINTE-THÉRÈSE
Saint-Gabriel
Pavillon Notre-Dame
450 433-5445

▲ Polyvalente Sainte-Thérèse
450 433-5400

2 centres de formation générale adulte

Centre de formation continue
des Patriotes
Saint-Eustache
450 491-4488
Pavillon Jacques-Labrie
450 491-8414

Centre multiservice de
Sainte-Thérèse
Pavillon Mgr. Philippe-Labelle
450 434-5432

5 centres de formation professionnelle

Centre de formation
agricole de Mirabel
Mirabel
450 434-8150

Centre de formation des
Nouvelles-Technologies
Sainte-Thérèse
450 433-5480

Centre de formation
professionnelle de
l'automobile
Sainte-Thérèse
450 433-5435

Centre de formation
professionnelle, l'Émergence
Deux-Montagnes
450 623-3079

Carrefour des services aux entreprises
450 623-3079

Nouveau centre de formation
professionnelle
CSSMI - CSSWL
Saint-Eustache
450 491-8416

LÉGENDE

- École régionale spécialisée EHDAA (préscolaire, primaire et secondaire)
- ▲ Écoles offrant un programme alternatif
- ♠ Écoles à vocation musicale
- 🌐 École offrant le programme d'éducation internationale (PEI)
- 🌱 Écoles avec volet musical
- ✳ Sport-études

MERCI À TOUS!

La Direction générale

CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉDACTION,
RÉVISION ET COORDINATION :

La Direction du service des affaires corporatives et des communications

COLLABORATEURS :

La Direction du service de la formation générale adulte et professionnelle

La Direction du service de la formation générale des jeunes

La Direction du service de l'organisation scolaire

La Direction du service des ressources financières

La Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources matérielles

La Direction du service des technologies de l'information

et tous les signataires des textes

Édition 2016-2017

ISBN 2-922481-13-1

 PRÉSENTATION

 INSTANCES POLITIQUES

 PORTRAIT DE LA CSSMI

 RÉUSSITE ET PERSÉVÉRANCE

 REVUE DE L'ANNÉE
2016-2017

 ÉTABLISSEMENTS

 REMERCIEMENTS

Centre administratif de la CSSMI
430, boulevard Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Québec)
J7R 6V6
450 974-7000



[index](#)